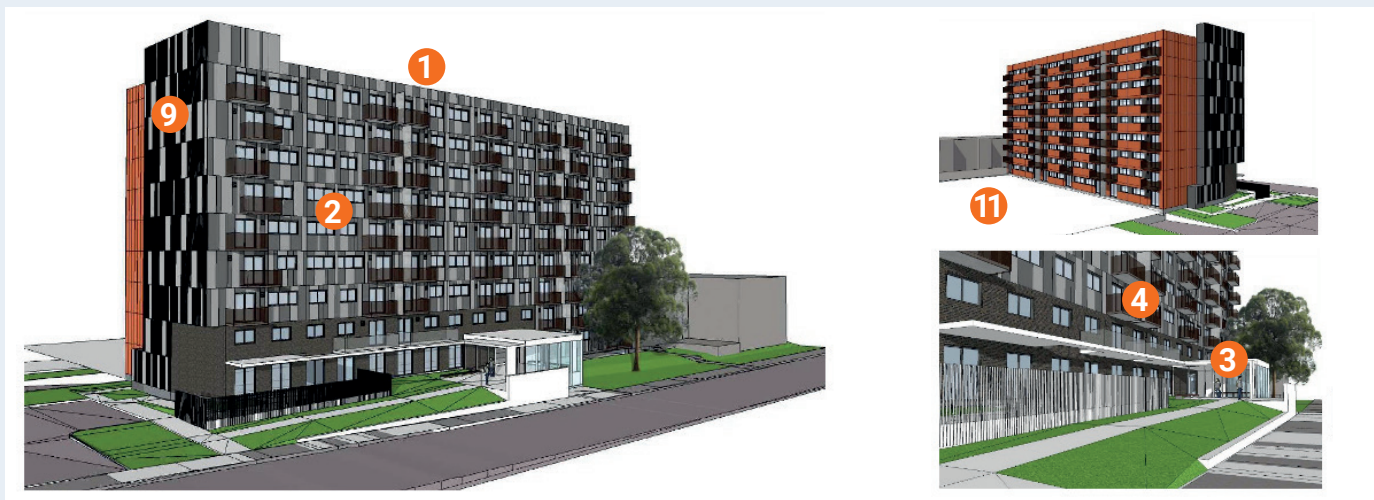




Adresse touchée : 1650, rue Saint-Timothée

Les travaux démarrent dans la tour

Le relogement de tous les locataires de la tour a été complété. L'appel d'offres a été lancé. Un contrat a pu être accordé à un entrepreneur. Le chantier peut maintenant commencer.



Travaux prévus dans la tour et sur les terrains :

- 1 La toiture sera remplacée.
- 2 Les portes et les fenêtres seront remplacées.
- 3 Un nouveau hall d'entrée et une nouvelle rampe d'accès seront construits.
- 4 Les planchers des balcons seront refaits et les garde-corps, remplacés.
- 5 Le garage et le toit-terrasse subiront des travaux importants.
- 6 Les murs, les planchers, la cuisine et la salle de bain de tous les logements seront décontaminés et remis à neuf.
- 7 Les aires communes : corridors, salle communautaire, buanderie et local pour l'organisme communautaire seront entièrement refaits.
- 8 Tous les équipements des systèmes qui touchent la ventilation, l'électricité et la plomberie seront remplacés.
- 9 Un mur solaire sera ajouté sur une des façades pour préchauffer l'air du système de ventilation.
- 10 Des espaces de rangement seront ajoutés dans les garages pour les locataires.
- 11 L'aménagement paysager sera refait.



Calendrier

De la mi-juillet 2022
à l'hiver 2025

Retour des locataires :

Vers le printemps-été 2025



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Sutera inc.



Travaux prévus dans 3 petits bâtiments :

- 12 Les bacs de plantation situés près des entrées arrières des petits bâtiments seront déplacés dans la cour en gazon.
- 13 De nouvelles sections de clôture en acier galvanisé seront ajoutées pour fermer les terrasses arrières des locataires. Elles remplaceront le treillis installé temporairement lorsque les bacs en béton ont été enlevés. Rappelons que ces bacs en béton étaient trop lourd pour la structure du toit-terrasse.
- 14 Les passages fermés (situés entre deux portes) au sous-sol seront refaits. Les murs seront démolis et les portes remplacées. Ces passages permettent l'accès au garage par les cages d'escaliers intérieures. Ils doivent être mis aux normes en cas d'incendie.



inconvénients pendant les travaux

- Il y aura du bruit, de la poussière, présence d'ouvriers et de machinerie.
- L'accès à la cour et aux bacs de plantation ne sera pas possible pendant toute la durée des travaux.
- Pendant le chantier, les locataires des petits bâtiments auront accès aux espaces de rangement dans le garage seulement une fois à l'automne et une fois au printemps. Ils devront être accompagné par nous. Surveillez les avis dans votre immeuble, dates à confirmer.

pourquoi des travaux

Votre immeuble a plus de 45 ans. Des problèmes importants ont été relevés et seront corrigés : infiltrations et fuites d'eau, présence de moisissure, problème de ventilation et de structure au niveau du toit-terrasse du garage et des balcons. Plusieurs équipements sont aussi en fin de vie utile. Votre immeuble sera plus moderne et votre confort amélioré.

Investissements : Plus de 50 M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant le chantier ?

ANDRÉA QUEZADA

Agente de liaison | 514 868-3935 | andrea.quezada@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Société
d'habitation
Québec